Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 34 (1905)

Heft: 19

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

2. On donne un triangle ABC dont les côtés valent : BC = 6 m, AB = 5 m, AC = 2 m. On mène la bissectrice AI de l'angle A et l'on demande de calculer : 1° les surfaces des deux triangles ACI et ABI ; 2° la longueur de IM parallèle à AC, terminée au côté AB en M.

Solution. — La surface du triangle ABC est donnée par l'expression :

$$T = \sqrt{p\,(p-a)\,(p-b)\,(p-c)}$$

$$\text{ou ABC} = \sqrt{\frac{13}{2}\left(\frac{13}{2}-6\right)\left(\frac{13}{2}-2\right)\left(\frac{13}{2}-5\right)} = \sqrt{\frac{13}{2}\times\frac{1}{2}\times\frac{9}{2}\times\frac{3}{2}} =$$

$$\sqrt{\frac{351}{16}} = 4\ \text{m}^2\ 68.$$

Cherchons BI et IC.

Puisque la bissectrice d'un angle dans un triangle divise le côté opposé en parties porportionnelles aux côtés adjacents, on peut écrire :

$$\frac{BI}{IC} = \frac{AB}{AC}, \text{ ou } \frac{BI + IC}{IC} = \frac{BA + AC}{AC};$$

en remplaçant par les valeurs, on a :

$$\frac{6}{IC} = \frac{7}{2}; \quad \text{d'où } IC = \frac{6 \times 2}{7} = \frac{12}{7}$$

On trouvera pour IB, $IB = 6 - \frac{12}{7} = \frac{30}{7}$.

Les triangles ACI et ABI ont même hauteur, leurs surfaces sont donc dans le même rapport que leurs bases, et on a :

$$\frac{ABI}{ACI} = \frac{30}{12} \text{ ou encore } \frac{ABI + ACI}{ACI} = \frac{30 + 12}{12}$$

En remplaçant par les valeurs, on obtient :

$$\frac{4{,}68}{ACI} = \frac{42}{12} = \frac{7}{2}; \quad \text{d'où } ACI = \frac{4{,}68 + 2}{7} = 1\ \text{m}^2\ 337$$

$$ABI = 4{,}68 - 1{,}337 = 3\ \text{m}^2\ 343.$$

Pour résoudre la seconde partie du problème, on se base sur les triangles semblables MBI et ABC.

On peut poser : $\frac{IB}{BC} = \frac{IM}{AC}$,

$$\text{d'où } IM = \frac{IB \times AC}{BC} = \frac{30/7 \times 2}{6} = \frac{30 \times 2}{7 \times 6} = 1\ \text{m. } 43.$$

J. Aebischer.

Chronique scolaire

Confédération. — Dans le courant de l'été, la conférence des Directeurs cantonaux de l'Instruction publique avait demandé au Conseil fédéral une subvention de 100,000 fr. pour l'édition d'un atlas scolaire de la Suisse. La pétition a reçu un accueil favorable.

L'ouvrage aura deux éditions : une grande de 136 pages et

une petite de 60 à 80 pages. Les frais de tirage de 20,000 exemplaires allemands et 8,000 exemplaires français de l'atlas scolaire sont évalués à environ 200,000 francs. La subvention fédérale de 100,000 francs servira uniquement à réduire le prix de vente de l'ouvrage, qui sera livré à l'élève pour 4 à 5 fr., au lieu de 6 à 7 fr. la grande édition, et 2 à 3 fr. au lieu de 4 fr. la petite édition. Tous les cantons, sauf Uri, Zoug et Tessin, subventionnent l'atlas, qui est imprimé à Winterthour, chez Schlumpf et Cie. — Le Tessin est mécontent parce qu'il n'y a pas d'édition italienne.

Fribourg. — La Direction de l'Instruction publique a fait paraître dans la *Feuille officielle* les tableaux des recrutables qui ont obtenu de très bonnes notes (moyenne inférieure à 1, 51), ou de mauvaises notes (moyenne supérieure à 3) aux examens fédéraux de 1905. Voici le sommaire des résultats généraux comparés à ceux de 1904 :

ARRONDISSEMENTS	Bonnes notes			Mauvaises notes		
	1904	1905	Différence	1904	1905	Différence
Ier arrondissement	64	60	— 4	11	6	— 5
IIme »	49	69	+ 20	10	2	— 8
IIIme »	53	51	— 2	33	20	— 13
IVme » A	38	28	— 10	9	7	— 2
IVme » B	60	71	+ 11	22	11	— 11
Vme »	87	87	— —	12	11	— 1
VIme »	65	45	— 20	6	3	— 3
VIIme »	41	28	— 13	3	2	— 1
Canton de Fribourg	457	439	— 18	106	62	— 44

Inauguration. — Le 19 novembre, la population d'*Alterswyl* a fêté l'inauguration d'un nouveau bâtiment d'école. Cette construction fait grand honneur à la commune. Située sur une légère hauteur, non loin de l'église, elle domine la contrée et contribue à l'embellissement du village.

L'inauguration commence par un service religieux. Après l'Evangile, *M. Greber,* inspecteur scolaire, monte en chaire et prononce un sermon de circonstance sur la famille et l'école. Il fait spécialement ressortir l'intérêt et le devoir qu'ont les parents de seconder les maîtres dans l'œuvre de l'éducation.

A la sortie de l'église, sur la place de l'école, un compliment est adressé à *M. Python,* directeur de l'Instruction publique ; puis *M. Burry* maître à l'école régionale adresse de chaleureux remerciements aux autorités et aux habitants de la commune. Il montre les progrès réalisés depuis son entrée en fonctions : il n'y avait qu'un seul maître où aujourd'hui quatre personnes enseignent à plus de 200 enfants.

M. le Directeur de l'Instruction publique prend à son tour

la parole. « Il est vrai, dit-il, que de grands progrès ont été réalisés. On n'a épargné aucun sacrifice pour l'éducation du peuple ; mais ces sacrifices n'ont ruiné personne ; au contraire, il en est résulté des développements inespérés. »

M. Python adresse ensuite des félicitations aux autorités et à la population d'Alterswyl et les remercie au nom du gouvernement.

De joyeuses productions musicales agrémentent les différents actes de la fête.

Puisse ce nouveau bâtiment scolaire donner l'éveil à d'autres localités et marquer une nouvelle ère de prospérité et de bien-être pour la commune d'Alterswyl !

Mutualité. — Le 12 novembre, M. l'inspecteur Barbey a donné, à Montagny, une conférence sur la mutualité scolaire. Un comité d'initiative a été nommé pour l'étude plus approfondie de la question. — Quelque temps auparavant la fondation d'une mutualité scolaire a été décidée à Estavayer-le-Lac.

Nomination. — Dans sa séance du 28 novembre, le Conseil d'Etat a nommé M. François Oberson, inspecteur scolaire à Bulle, au poste d'inspecteur des apprentissages. — M. Oberson fut appelé à l'inspectorat des écoles de la Gruyère, en 1893. Durant 12 ans, il a exercé ses fonctions avec une intelligence et un dévouement dignes de tout éloge. M. l'inspecteur Oberson s'est toujours montré le défenseur et le propagateur tenace des idées pédagogiques nouvelles, qu'il estimait favorables au progrès de nos écoles.

AVIS

La Direction de l'Instruction publique fait connaître que la Commission consultative des Etudes a choisi les œuvres suivantes d'auteurs classiques sur lesquelles les candidats aux épreuves de 1906, en obtention du brevet primaire, seront appelés à formuler une appréciation raisonnée :

Bourdaloue. — Sermons choisis, exemples, traits et analyses, par Porcher. (Delagrave, éditeur.)

Lamartine. — Le poète mourant, la mort de Socrate, l'Immortalité, publiés avec une introduction et des notes, par Mabilleau. (Hachette, éditeur.)

(Feuille officielle.)

Le Bureau du Comité de la Société fribourgeoise d'Education a désigné *M. Auguste Lambert,* instituteur à Corserey, comme rapporteur général sur la question des apprentissages, mise à l'étude pour l'Assemblée générale de 1906.